



**VILLE DE  
SOMMIÈRES**

Poste à pourvoir  
**AGENT SURVEILLANCE DE LA VOIE  
PUBLIQUE**

### Description :

Exécuter sous l'autorité du Maire, les missions relevant de la compétence de celui-ci, en matière de prévention et de surveillance du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publiques, tout en développant une relation de proximité avec la population.

Faire respecter la réglementation relative à l'arrêt et au stationnement ainsi qu'à l'affichage du certificat d'assurance.

Constater les infractions au code de la santé publique (propreté des voies publiques).

Participer à des missions de prévention aux abords des établissements scolaires, des autres bâtiments et lieux publics.

### Missions ou activités

- ▶ Gestion de l'occupation du domaine public.
- ▶ Organisation et suivi des marchés (placier suppléant).
- ▶ Surveillance et relevé des infractions relatives à l'arrêt et au stationnement.
- ▶ Elaboration et suivi des cartes de stationnement payant.
- ▶ Prévention aux abords des équipements et lieux publics.
- ▶ Renseignement des usagers des voies publiques.
- ▶ Rédiger tous documents relatifs aux missions.
- ▶ Disponibilité et adaptabilité aux usagers et aux situations.
- ▶ Risques forts de tensions (physiques et émotionnelles), nécessité d'un comportement adapté aux situations.
- ▶ Respect de la déontologie et sens du service public.
- ▶ Notions de comptabilité publique pour la tenue des régies.
- ▶ Conditions d'agrément et d'assermentation liées aux prérogatives exercées : agrément du Préfet et du Procureur de la République avec Assermentation du Tribunal d'Instance
- ▶ Polyvalence (petit entretien des horodateurs).

### Conditions d'exercice

- ▶ Port d'une tenue spécifique, distincte des autres services de police.
- ▶ Moyens bureautiques et informatiques.
- ▶ Moyens de transmission radio.
- ▶ Port de l'uniforme spécifique ASVP et de la carte professionnelle
- ▶ Travail en équipe, par tous temps, sur la voie publique.
- ▶ Rythmes de travail variables, en fonction des événements.

**Savoir et connaissance** de droit civil et pénal, des arrêtés municipaux et préfectoraux, du code de la route, des Normes d'hygiène et de sécurité, de la Géographie de la ville, des Procédures radio.

### CONDITIONS D'EMPLOI ET DE RÉMUNÉRATION

**Poste à pourvoir au 15 juin 2026**

**Conditions statutaires de rémunération : grille indiciaire + CNAS + participation mutuelle**

### CONTACT

Envoyer un CV et une lettre de motivation à l'attention de monsieur le Maire :

Mairie de Sommières - BP 72002 - 30252 Sommières Cedex

ou par e-mail à l'adresse suivante : [grh@sommieres.fr](mailto:grh@sommieres.fr)

Renseignements 04.66.80.88.02

**Date limite de réception des candidatures : 05 juin 2026**